Génération Expérience

Votre guide pratique



6e édition - Novembre 2025





VILLE DE SAINT-GHISLAIN

Wallonie

Une initiative de la Ville de Saint-Ghislain
avec la participation active du
Conseil Consultatif Communal des Aînés
dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale

Pour tout renseignement complémentaire :

➜ **Service Action sociale, Jeunesse et Coopération**

Le service se tient à votre disposition

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 13h à 16h

☎ 065 76 19 24 – valentine.pilotta@saint-ghislain.be

➜ **Numéro gratuit Seniors en Wallonie**

0800 16 210
Numéro gratuit Seniors

Pour toutes vos questions sur les aides et conseils aux seniors

Sommaire

Editorial 2

Vade-mecum du senior dynamique 3
Se déplacer facilement 4
Faciliter le maintien à domicile 6
Rester en bonne santé 12
Mener une vie sociale active 13
Réaliser des économies d'énergies 17
Adapter/sécuriser son logement 18
Bénéficier d'une surveillance à domicile 20
Trouver une maison de repos 21
Trouver des alternatives à la maison de repos 22
Faire face à des problèmes de santé 23

Guide des démarches administratives 27
J'éprouve des difficultés à rédiger et/ou à comprendre un document 28
Je souhaite bénéficier de certaines réductions liées à mon statut de senior 28
Je souhaite prendre ma pension 32
On vole mes papiers d'identité ou je les perds 33
On vole ma carte de banque ou je la perds 33
Je rencontre des difficultés financières 34
Je souhaite effectuer un don d'organes 35
Je souhaite faire une donation 36
Mon conjoint décède 36
Je souhaite rédiger mon testament 36
Je souhaite prévoir mes obsèques 37
Je souhaite partir sereinement 37
Je souhaite choisir ma sépulture 38

Répertoire des associations de seniors de Saint-Ghislain 39

Adresses utiles 41

Editorial

Aujourd'hui, les séniors sont plus actifs que jamais! Engagés, curieux, solidaires… vous êtes au cœur de la vie locale et vous contribuez chaque jour à faire de Saint-Ghislain une ville dynamique et accueillante. Que ce soit pour vos déplacements, votre santé, votre logement ou vos loisirs, vos besoins évoluent et la Ville est à vos côtés pour y répondre avec attention et efficacité.

A cet effet, ce guide est pensé comme un compagnon du quotidien : pratique, clair, utile.
Vous y trouverez des informations concrètes, des conseils malins et des contacts précieux pour vous accompagner à chaque étape de la vie.

À Saint-Ghislain, nous croyons en la force du lien entre les générations, au respect de chacun et à l'importance de l'accès à l'information pour bien vivre ensemble.

Prenez le temps de le découvrir, partagez-le autour de vous… et surtout, qu'il vous soit utile !
Ce guide est le vôtre.

Bonne lecture !



R. BUREAU
Echevin de l'Action sociale

F. MONIER
Bourgmestre



VADE-MECUM DU SENIOR DYNAMIQUE

Se déplacer facilement

Le Taxi Social

(Conditions au 1/1/2026)

Pour qui ?

- ➜ Personnes âgées de 65 ans et plus
- ➜ Personnes à mobilité réduite
- ➜ Personnes en situation de handicap
- ➜ Personnes bénéficiant du statut BIM
- ➜ Personnes en médiation de dettes
- ➜ Personnes dans les conditions telles que définies par la loi organique des CPAS
- ➜ Personnes bénéficiaires d'allocations sociales

Pour quelles missions ?

- ➜ Consultations médicales et paramédicales
- ➜ Visites à un proche hospitalisé
- ➜ Démarches administratives
- ➜ Courses ménagères : accès aux marchés hebdomadaires de Saint-Ghislain et Baudour, les mercredis et vendredis entre 8h et 12h

Coût : 3 € pour tout déplacement de 0 à 8 km
+ 0,40 € par kilomètre supplémentaire entamé
Les accompagnants règlent un forfait de 3 €.

Infos et réservations

☎ 065 76 19 97
(du lundi au vendredi de 8h à 12h)
taxi.social@saint-ghislain.be



Le Taxi Loisirs

(Conditions au 1/1/2026)

Pour qui ?

➜ Personnes âgées de 65 ans et plus
➜ Personnes à mobilité réduite
➜ Personnes en situation de handicap
➜ Personnes bénéficiant du statut BIM
➜ Personnes en médiation de dettes
➜ Personnes dans les conditions telles que définies par la loi organique des CPAS
➜ Personnes bénéficiaires d'allocations sociales

Pour quelles missions ?

➜ Déplacements vers certaines manifestations organisées par la commune

Modalités pratiques

➜ Réservations au plus tard 4 jours avant la manifestation (sous réserve de 3 inscriptions au minimum)

Coût : GRATUIT

Infos et réservations

☎ 065 76 19 97 (de 8h à 12h)
taxi.social@saint-ghislain.be

Faciliter le maintien à domicile

Bien vivre chez soi

Continuer à bien vivre chez soi malgré un âge avancé ou un handicap est un choix et un droit. Pour faciliter le maintien à domicile, il existe la plateforme « Bien Vivre chez soi » : **http://bienvivrechezsoi.be**

Elle permet :

- d'être informé sur les conseils, aides et services qui favorisent l'autonomie en Wallonie ;
- pour les personnes qui en font la demande, de recevoir GRATUITEMENT la visite d'un service conseil qui peut proposer des solutions.

Repas à domicile



Le CPAS de Saint-Ghislain peut assurer la fourniture de repas chauds à domicile (potage, plat et dessert).

Pour qui ?

➜ Toute personne habitant l'entité de Saint-Ghislain (pas d'âge minimum) peut en bénéficier.

Modalités pratiques

➜ Le service est assuré le midi (entre 11h et 13h30), du lundi au vendredi

➜ ! Attention ! La livraison se fait le jeudi pour le repas du samedi et le vendredi pour le repas du dimanche.

➜ Possibilité de compléments de repas (souper fromage ou charcuteries) les mardis, jeudis et samedis (coût : 4,22€).

➜ Pas d'obligation de prendre un repas tous les jours.

Coût : à partir de 6,62€ pour un isolé et 13,17€ pour un ménage (2 repas) ; ce prix varie selon les revenus (tarifs au 1/9/25)

En savoir plus ?

☎ 065 22 46 00 - 065 22 46 01

la.rose.des.vents@cpassaintghislain.be - maureen.zanella@cpassaintghislain.be

Service Aide aux Familles et Seniors du Borinage ASBL

Pour qui ?

➜ Personnes âgées, handicapées, confrontées à des problèmes de santé ou des pertes d'autonomie, etc.

Pourquoi ?

➜ Offrir du bien-être au quotidien de manière continue et régulière (min. 4h/semaine) et maintenir un contact avec l'extérieur.

➜ Services proposés : préparation des repas, lessive, repassage, courses, accompagnement aux visites médicales, démarches administratives, conseils santé et hygiène, etc.

Modalités pratiques

➜ L'aide familiale peut intervenir sur demande de la personne concernée, de ses proches, du CPAS, d'un médecin, d'un hôpital, etc.

➜ La pertinence de l'intervention est laissé à l'appréciation de l'assistant social chargé d'examiner le dossier.



Coût : le prix de l'intervention est calculé en fonction des ressources.

En savoir plus ?

Service d'Aide aux Familles du Borinage,
rue Arthur Descamps 162 à 7340 Pâturages
☎ 065 67 11 23 - info@safsb.be - www.safsb.be

Assistance Soins à Domicile (ASD)

(anciennement La Croix Jaune et Blanche)
Aides familiales pour personnes âgées, malades ou handicapées pour les tâches quotidiennes qu'elles ne peuvent plus assumer seules (préparations des repas, courses, vaisselle, repassage, entretien courant du domicile)

En savoir plus ?

Aide & Soins à domicile, Chaussée de Binche 101 à 7000 Mons
☎ 065 40 31 31 (du lu au ve de 8h à 16h) - asd.mons@fasd.be - www.fasd.be

Inter-Assistance-Service

Service d'aide-ménagères
Rue Royale 102 à 7334 Villerot
☎ 065 64 43 66 - interassistanceservice@gmail.com

CSD Mons-Borinage



La Centrale de Services à Domicile (CSD) offre divers services et permet aux personnes qui le souhaitent de rester à domicile le plus longtemps possible et ce, malgré une autonomie réduite par l'âge, la maladie, un handicap, un accident, etc.

Services proposés : courses, repas et accompagnement, ménage, soins, matériel médical, gardes à domicile, livraison de repas, adaptation du logement, bip de secours, transports, brico-dépannage (petits travaux d'entretien tels que le jardinage, la peinture, le tapissage, petites réparations…)

En savoir plus ?
CSD Mons-Borinage
Rue du Coron 48 à 7331 Baudour
☎ 068 84 84 44 - 315.csdmwp@solidaris.be
www.fcsd.be - www.csdmonswalloniepicarde.be

Actions Solidaires

Chaque année, la Ville de Saint-Ghislain engage plusieurs jeunes pendant les congés scolaires pour effectuer gratuitement de petits travaux d'amélioration chez les personnes de 60 ans et plus. Il s'agit de « Eté Solidaire, je suis partenaire » en juillet-août et de « Printemps et Automne des Solidarités » aux alentours de Pâques et de la Toussaint.

En savoir plus ?
Service Action sociale,
Jeunesse et Coopération
Rue de Chièvres 17 à 7333 Tertre
☎ 065 76 19 24
valentine.pilotta@saint-ghislain.be



Collecte des déchets à domicile

Hygea

L'intercommunale de gestion environnementale Hygea assure l'enlèvement à domicile des déchets pouvant être déposés au parc à conteneurs, excepté inertes. Un forfait est à payer. En cas de remboursement, celui-ci sera effectué après l'enlèvement.

En savoir plus ?

☎ 065 87 90 90 du lundi au vendredi
de 9h à 16h30 ou 0800 11 799
chaque jour ouvrable de 8h30 à 16h30
www.hygea.be - hygea@hygea.be

Mobitri

Ce service est réservé aux citoyens isolés ou fragilisés (handicap ou invalidité à caractère permanent d'au moins 66%, PMR ou incapacité temporaire).
Mobilitri effectue ses missions les mercredis et jeudis (excepté du 15 décembre au 15 janvier et du 1er juillet au 31 août) pour l'enlèvement de maximum 3 m³ de déchets encombrants (meubles, fauteuils, matelas et oreillers, papier peint, plaques de placoplâtre, laine de verre, vitraux…).

Coût : 20 EUR par passage avec maximum 3 passages par an

En savoir plus ?

☎ 065 76 19 91 de 8h30 à 12h ou 065 76 19 94
de 13h à 16h du mardi au vendredi - amt@saint-ghislain.be

Les Entreprises Solidaires

ALTERIA ASBL, reconnue par l'AVIQ depuis 1955, propose aux pouvoirs publics et aux particuliers, de nombreux services tels que : toiture, gros œuvre, parachèvement, menuiserie, vitrage, peinture, revêtement de sol, espaces verts, chauffage, électricité, sanitaire, nettoyage, repassage, confection, reliure, conditionnement, sous-traitance, etc.



En savoir plus ?

Siège social : Rue Grande 5-7 à 7340 Colfontaine
☎ 065 45 09 80 - www.eta-alteria.be

Les titres-services

Le titre-service est un moyen de paiement destiné à rémunérer des activités visant à vous aider dans la gestion de votre ménage : aide-ménagère, repassage en-dehors du domicile, courses ménagères, transport de personnes à mobilité réduite.
Les prestations doivent être effectuées à votre domicile privé (et non sur un lieu professionnel) et être fournies par une entreprise agréée en Belgique.

Modalités pratiques :

- ➜ pour obtenir des titres-services, vous devez vous inscrire auprès de la société Pluxee (anciennement Sodexo Wallonie) ; l'inscription est gratuite
- ➜ vous obtenez un numéro d'utilisateur avec lequel vous pouvez commander vos titres-services par virement bancaire
- ➜ le prix du titre-service va de 10,40€ à 12,40€ et varie selon votre situation (isolé, ménage, PMR, etc.) et le quota de titres dont vous pouvez disposer
- ➜ les titres-services sont valables 8 mois à partir de leur émission

En savoir plus ?

☎ 02 401 31 70 - www.titres-services-wallonie.be

Organismes agréés à Saint-Ghislain

Agence Locale pour l'Emploi (ALE)
Place de Tertre 3/1 à Tertre - ☎ 065 60 02 09
alesaintghislain@skynet.be - https://titres-services-saint-ghislain.be

Ateliers de Tertre
Rue Olivier Lhoir 97 à Tertre - ☎ 065 76 03 60
info@etater.be - www.etater.be



Batist
Rue du Peuple 50 à Tertre - ☎ 065 70 00 33
0494 16 82 83 - tertre@batist.be -

Clic et Net Services
Rue d'Ath 1 à Saint-Ghislain - ☎ 065 52 99 92 ou www.clicetnet.be

Top'Net Services
Rue Defuisseaux 46 à Tertre - ☎ 065 60 04 60 ou 0493 51 77 78

Daenens (anciennement TS Wallonie)
Rue Louis Caty 54B à Baudour - ☎ 069 69 00 22
info@daenens.be - www.daenens.be

Les chèques ALE

Le chèque ALE permet aux personnes physiques (particuliers) et morales (établissements d'enseignement, autorités locales, associations non commerciales, asbl, etc.) de rémunérer de petits travaux (entretien du jardin, petits travaux de réparation et d'entretien de la maison, garde malade ou enfants, etc.) effectués par des travailleurs inscrits à l'Agence Locale pour l'Emploi.

Modalités pratiques :

- ➜ l'utilisateur doit s'inscrire auprès de l'ALE de la commune où l'activité sera effectuée (domicile ou seconde résidence) et reçoit un numéro d'autorisation
- ➜ le droit d'inscription s'élève à 7,45 € pour l'année
- ➜ l'ALE envoie un candidat chez l'utilisateur pour l'activité demandée ou l'utilisateur peut lui-même communiquer le nom d'un prestataire ALE
- ➜ les prestataires ALE sont payés au moyen de chèques ALE
- ➜ le prix des chèques est mentionné dans la confirmation d'inscription
- ➜ chèques papier : minimum 10 chèques par commande (excepté pour les chèques avec le code de prix « TM » dont le minimum de commande est de 1 chèque)
- ➜ chèques électroniques : minimum 1 chèque par commande

En savoir plus ?

Agence Locale pour l'Emploi (ALE)

Place de Tertre 3/1 à 7333 Tertre - ☎ 065 60 02 09
alesaintghislain@skynet.be

SENIOR FOCUS

"Comment votre frigo peut vous sauver la vie "

Lors de la disparition ou en cas de malaise d'une personne, la recherche rapide et active d'informations est primordiale, voire vitale. C'est pourquoi la Police Boraine a élaboré un questionnaire détaillé conservé dans une boite de couleur jaune fluo dans votre frigo et signalé par un autocollant.

ZONE DE POLICE BORAINE
SENIOR FOCUS

Vous avez 65 ans ou plus et ne disposez pas encore de la boîte Senior Focus ? Rendez-vous dans votre Commissariat de Quartier, rue du Peuple 57 à Tertre.
☎ 065 76 10 10

Rester en bonne santé

Une bonne condition physique



Une bonne condition physique aide à prévenir certaines maladies (cardio-vasculaires, rhumatismales), mais aussi des troubles nerveux, le surmenage, le stress, voire la dépression.

La pratique d'un sport avec une intensité modérée (se promener, faire du vélo, du jogging, de la natation, etc.) est la mieux adaptée au style de vie moderne et est la meilleure garantie d'une pratique à long terme.

On considère que 30 minutes par session d'exercices est la durée minimale pour obtenir des effets bénéfiques pour la santé.

A Saint-Ghislain, vous pouvez pratiquer entre autres la gymnastique, l'aquagym, le jogging, la pétanque, le cyclisme, les arts martiaux, les sports cérébraux, etc.

En savoir plus ?

- ➜ Service SCORE (Sport/Communication/Relations extérieures)
  Rue de Chièvres 17 à 7333 Tertre
  ☎ 065 76 19 71
- ➜ RCA Saint-Ghislain Sports
  (hall omnisports et piscine communale de Saint-Ghislain)
  Avenue de l'Enseignement 16 à 7330 Saint-Ghislain
  ☎ 065 62 13 64 - secretariat@sgsports.be - www.sgsports.be
- ➜ Association des Seniors de Saint-Ghislain
  (gymnastique douce, stretch dance, marche, etc.)
  ☎ 065 64 28 84 - 0479 40 68 63 – www.assg.be
- ➜ Observatoire de la Santé du Hainaut, rue Saint Antoine 1 à 7021 Havré
  ☎ 065 87 96 00 - www.observatoire.santé@hainaut.be

Les vaccins

4 vaccins de base sont recommandés pour les seniors :

- ➜ contre le virus de la grippe
- ➜ contre les pneumocoques (pneumonies, otites, sinusites encéphalites)
- ➜ contre la diphtérie
- ➜ contre le tétanos

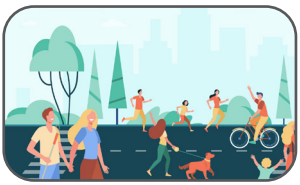
Mener une vie sociale active

Les espaces de participation

Afin de permettre aux seniors de participer activement à l'évolution de leur Ville et de s'épanouir pleinement, plusieurs espaces ont été créés :

➜ Les Conseils consultatifs communaux pour interpeller et informer les responsables communaux au sujet de situations spécifiques concernant :

- les aînés : ☎ 065 76 19 24
- l'inclusion de la personne en situation de handicap : ☎ 065 76 19 76
- l'interculturalité : ☎ 065 76 19 98
- les ados : ☎ 065 76 19 99
  ou actionsociale@saint-ghislain.be
- le bien-être animal : amt@saint-ghislain.be
- la mobilité active (développer la pratique du vélo) :
  ☎ 065 76 19 44 - service.mobilite@saint-ghislain.be



➜ La Commission Consultative Communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) pour remettre un avis sur certains permis d'urbanisme
Contact : Service Aménagement du Territoire - ☎ 065 76 19 85

➜ Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) pour concrétiser des projets visant à préserver notre environnement et la biodiversité dans le cadre de différents groupes de travail
Contact : Service Aménagement du Territoire - ☎ 065 76 19 54

➜ La Maison de la Citoyenneté, la Maison de Tous et l'Atelier pour mettre
en place ou participer à des ateliers créatifs
Contact : ☎ 065 76 19 99



Les associations de seniors

Voir le répertoire des associations de seniors de Saint-Ghislain en page 40.

Le Centre culturel

Le centre culturel saint-ghislainois propose diverses animations à destination des seniors : Exploration du Monde, ateliers yoga, etc.

En savoir plus ?
Grand-Place 37 à 7330 Saint-Ghislain
☎ 065 80 35 15

L'organisme touristique SISG

Festival mondial de Folklore, festivités de l'Ascension, marché aux saveurs, Grand Prix Maurice de Sirault, concours Saint-Ghislain Fleuri, jumelages, etc.

En savoir plus ?
Place des Combattants 27 à 7330 Saint-Ghislain
☎ 065 78 41 41

Le réseau public de lecture



- Bibliothèque communale « La Rollandine »
Prêt de livres, bandes dessinées et revues
Possibilité de consulter des quotidiens sur place Organisation d'activités diverses : cercle de lecture, ateliers et stages
Avenue de l'Enseignement 2
à 7330 Saint-Ghislain
☎ 065 76 20 20 - larollandine@saint-ghislain.be

- Espace multimédia
Possibilité d'utiliser du matériel informatique sur place : ordinateur et imprimante
Séance de dépannage informatique sur demande
Avenue de l'Enseignement 2 à 7330 Saint-Ghislain
☎ 065 76 20 20 - larollandine@saint-ghislain.be

- Ludothèque
Prêt de jeux et de jouets, animations jeux
Avenue de l'Enseignement 3 à 7330 Saint-Ghislain
☎ 065 76 20 26 - ludotheque@saint-ghislain.be

- Bibliobus

Plus de 800 ouvrages en libre accès et possibilité de commander des livres à deux pas de chez vous.

Le bibliobus stationne tous les vendredis de 9h à 11h sur le marché hebdomadaire de Baudour.
Sur demande, il peut se rendre gratuitement dans les homes et au domicile des personnes à mobilité réduite.
☎ 065 76 20 20 - larollandine@saint-ghislain.be

Goûter aux pagnons
(Fête du 3e Age)



Chaque année, le 1er mercredi d'octobre, la Ville de Saint-Ghislain rend hommage à ses aînés en les conviant à une après-midi récréative.

Participation gratuite, transport en Taxi social, goûter, animation musicale

En savoir plus ?
Service Action sociale,
Jeunesse et Coopération - ☎ 065 76 19 24

Venez danser !

A l'occasion de la Fête de la Musique, une après-midi en juin de chaque année, jeunes et moins jeunes sont invités à faire quelques pas de danse sur les musiques des années '60 à aujourd'hui.

En savoir plus ?
Service Action sociale - ☎ 065 76 19 24

Activités dans le cadre de la Semaine de l'Intergénération

Un an sur deux, une après-midi ouverte à toutes les générations afin de passer un moment convivial grâce aux divers jeux et animations proposés.

En savoir plus ?
Service Action sociale - ☎ 065 76 19 24

Le Salon des Aînés



Un an sur deux, à l'initiative du Conseil Consultatif Communal des Aînés, une journée ouverte à tout public est organisée sur une thématique se rapportant aux personnes de 60 ans et plus.

En savoir plus ?
Service Action sociale - ☎ 065 76 19 24

Ateliers récréatifs



Afin de permettre aux seniors de rester actifs, que ce soit physiquement ou intellectuellement, la Ville de Saint-Ghislain propose divers ateliers :

- ➜ Peinture à l'aquarelle
- ➜ Remise à niveau du code de la route

En savoir plus ?
Service Action sociale - ☎ 065 76 19 24

Repair Café

Rendez-vous convivial, tous les deuxièmes samedis du mois de 10h à 13h, autour d'une boisson chaude ou fraîche et où vous pouvez réparer avec des professionnels des outils, des vêtements, etc…

En savoir plus ?
Avenue Louis Goblet 267 à 7331 Baudour
☎ 0477 37 42 62 - repaircafebaudour@gmail.com
https://repairtogether.be

Réaliser des économies d'énergie

Les économies d'énergie nous concernent tous. Voici quelques gestes simples qui ne coûtent rien, sinon d'y penser :

- ➜ éteindre les appareils électroménagers, télévision, magnétoscope, lecteur DVD plutôt que de les laisser en mode veille. En plus de consommer de l'énergie, ils constituent un risque d'incendie
- ➜ laver le linge à basse température, car c'est bien la température et non la durée du cycle qui fait réaliser des économies
- ➜ régler la température de la cuisine et de la salle de séjour entre 19° et 20°, celle des chambres entre 18 et 19° et celle de la salle de bain entre 21 et 22°
- ➜ dégivrer son réfrigérateur de temps en temps pour éviter que sa consommation d'énergie ne double
- ➜ placer un couvercle sur votre casserole

En savoir plus ?

- Conseiller en Energie de la Ville de Saint-Ghislain :
  ☎ 065 76 20 09 - sebastien.pottiez@saint-ghislain.be

- Commission wallonne pour l'Energie (CWaPE)
  Route de Louvain-la-Neuve 4 (boîte 12) à 5001 Namur
  ☎ 081 33 08 10 - www.cwape.be

- Simulateur tarifaire : www.monenergie.be



Adapter/sécuriser son logement

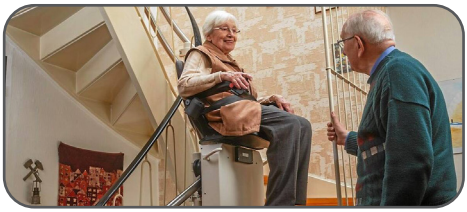
La retraite peut être source d'angoisse, notamment parce qu'elle peut s'accompagner à terme de problèmes de santé ou de perte d'autonomie. Voici quelques conseils pratiques :

Privilégiez certaines pièces

Dans les appartements - les maisons à plusieurs étages, il peut être pratique d'aménager une - plusieurs pièces au rez-de-chaussée. Procédez aux travaux tant que vous êtes valide, ainsi vous n'aurez pas à décider dans l'urgence et pourrez le faire au meilleur prix et conformément à vos souhaits.

Équipez votre logement

Pour éviter notamment les accidents domestiques qui peuvent se multiplier avec l'âge, mieux vaut adapter son environnement par des démarches simples :



- ➜ augmenter l'éclairage
- ➜ aménager les pièces d'eau (tapis de bain, barre d'appui) et équiper les sanitaires de sols antidérapants
- ➜ supprimer les tapis, descentes de lit,... ou les rendre moins glissants par des dispositifs adaptés
- ➜ investir dans des régulateurs de température (climatiseurs, radiateurs, humidificateurs...)
- ➜ éviter les chauffages difficiles à entretenir ou à réguler (chaudières, gaz...)
- ➜ sécuriser les équipements dangereux (fours, cuisinières...)
- ➜ placer un système d'alarme (possibilité de déduction fiscale)

Pour obtenir des conseils gratuits, adressez-vous à votre organisme de mutuelle.

Afin d'adapter éventuellement leur habitation à leurs besoins spécifiques, les occupants d'un logement social situé dans l'entité de Saint-Ghislain peuvent faire appel au Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires auprès du Logis Saint-Ghislainois (CCLP).
Cité J. Spruyt 2/0A à Saint-Ghislain - ☎ 0470 87 79 96

La prévention vol



Afin de prévenir les cambriolages, les vols à la tire et autres agressions, la Ville de Saint-Ghislain a mis en place une cellule de prévention vol au sein de son équipe des gardiens de la paix.

Spécialement formé par le Service public fédéral Intérieur ou par l'école de police, le Conseiller en Prévention Vol a pour mission :

- de fournir gratuitement un avis objectif et complet en terme de sécurisation contre le cambriolage ;
- de déterminer avec vous les meilleurs moyens de protection mécaniques ou électroniques pour votre habitation ;
- de détailler les mesures et précautions utiles en vue de dissuader un cambrioleur, ou du moins compliquer et retarder son intrusion ;
- d'apporter des informations pertinentes et actuelles relatives au matériel de techno-prévention et aux différentes techniques de sécurisation et de prévention.

Attention : Depuis le 1er septembre 2009, les propriétaires d'un système d'alarme sont tenus d'enregistrer chaque année leur dispositif par le biais du site www.police-on-web.be (excepté si vous êtes relié à une centrale).
Les personnes qui ne disposent pas d'un accès à Internet peuvent s'adresser au Conseiller en prévention vol de la Ville de Saint-Ghislain pour effectuer la déclaration.

En savoir plus ?

Conseiller en prévention vol
☎ 065 76 19 90 - conseillerenpreventionvol@saint-ghislain.be

La détection incendie

Depuis le 1er juillet 2006, l'installation de détecteurs d'incendie est obligatoire (1 détecteur pour +/- 80m²).

En savoir plus ?

Numéro vert de la Wallonie
☎ 1718 (accessible de 8H30 à 17h tous les jours ouvrables)

Bénéficier d'une surveillance à domicile



Personne n'est à l'abri d'une mauvaise chute et vos proches ne peuvent pas être présents à tous moments. L'installation d'un système de **surveillance à domicile 24h/24h** peut pallier cette situation angoissante.

Il suffit d'exercer une simple pression sur le petit appareil que vous portez sur vous toute la journée, au poignet, en collier ou en clip. La centrale de surveillance est ainsi prévenue dès que la difficulté survient. Celle-ci avertit la personne la plus adéquate que vous aurez désignée au préalable (vous devrez dresser une liste des personnes à avertir dans l'ordre de vos préférences).



Ce système nécessite un abonnement mensuel spécifique contracté avec la centrale de surveillance.

Avant toute installation, adressez-vous à votre mutuelle.

En savoir plus ?

➜ **Samaritel**
Rue de la Plaine 11 à 6900 Marche-en-Famenne
☎ 084 31 18 47 - www.aps-marche.be

➜ **Service Aide aux Familles du Borinage ASBL**
Rue Arthur Descamps 162 à 7340 Pâturages
☎ 065 67 11 23 - www.safsb.be

➜ **Télé-Assistance : Centre régional Mons-Borinage asbl**
Place de Cuesmes 1 à 7033 Cuesmes
☎ 065 84 01 01 - www.teleassistancemons.be

➜ **Télé-Secours asbl**
Boulevard De Smet de Nayer 570 à 1020 Bruxelles
☎ 02 478 28 47 - www.tele-secours.be

➜ **Vitatel : Permanence Soins à Domicile asbl**
Rue de Fernelmont 40-42 à 5020 Champion
☎ 078 15 12 12 - www.vitatel.be

Trouver une maison de repos

Saint-Ghislain propose de nombreuses solutions pour le jour où vous déciderez de quitter votre domicile :

Maisons de repos

Le Coin du Bonheur, rue de Boussu 151 à Hautrage ☎ 065 52 93 00
Les Aulnois, rue Royale 50 à Tertre ☎ 065 62 38 81
Les Rosiers, rue Olivier Lhoir 73 à Tertre ☎ 065 64 37 23
Les Sapins, rue de Chièvres 109 à Baudour ☎ 065 62 26 99

Maisons de repos et de soins

Le Foyer Sainte-Elisabeth, rue d'Ath 33 à Saint-Ghislain ☎ 065 76 62 11
La Rose des Vents (home du CPAS), rue de Emile Lété à Sirault☎ 065 22 46 00
Les Jours Paisibles, rue Louis Caty 140 à Baudour ☎ 068 84 83 16

Résidences-services (pour personnes valides)

Marie-Anahis (anciennement Mirenah), rue Royale 48 à Tertre ☎ 065 62 32 51
Les Sapins, rue de Chièvres 109 à Baudour ☎ 065 62 26 99
Le Foyer Sainte-Elisabeth, rue d'Ath 33 à Saint-Ghislain ☎ 065 76 62 11

Pour toute question relative à l'hébergement des personnes âgées :

Senoah asbl (anciennement Infor Homes Wallonie)
Avenue Cardinal Mercier 22 à 5000 Namur
☎ 081 22 85 98 - www.senoah.be



Trouver des alternatives à la maison de repos

Outre des centres d'accueil de jour, de soirée ou de nuit, il existe des alternatives originales aux maisons de repos mais malheureusement encore peu développées :

L'habitat kangourou

Une personne âgée accueille, contre rétribution, une famille dans sa maison devenue trop grande. Des services réciproques entre la personne âgée et la famille s'organisent.

En savoir plus ?

☎ 010 45 06 04 - www.habitat-participation.be
- https://www.habitat-groupe.be

L'habitat groupé

Location ou achat d'une maison ou d'un appartement avec d'autres personnes (âgées ou non). Chacun dispose de ses appartements privatifs (chambre, salle de bain, etc.) et partage des espaces collectifs.



En savoir plus ?

☎ 010 45 06 04
- www.habitat-participation.be
- www.habitat-groupe.be

Le logement intergénérationnel

Une personne âgée peut accueillir un(e) étudiant(e) dans sa maison.
A la différence de l'habitat kangourou, une seule personne est accueillie et la durée du séjour se limite aux études. L'association coordonne ces lieux de vie, met en contact des seniors et des étudiants et gère le coût du logement qui dépend des services que peut offrir l'étudiant à la personne âgée.

En savoir plus ?

☎ 0478 77 76 44 - www.1toit2ages.be

Faire face à des problèmes de santé

L'âge avançant, les seniors peuvent être confrontés à des situations difficiles dues à divers problèmes de santé.



Service de garde-malade à domicile
Adressez-vous à votre mutualité afin de connaître les services qu'elle propose.

Ligue Alzheimer

Cette asbl est composée de familles et de professionnels concernés par la maladie d'Alzheimer ou d'autres formes de démence. Leurs conseils peuvent s'avérer très utiles, tant pour le malade que pour ses proches.

En savoir plus ?
Rue Walthère Jamar 231 boîte 1 à 4430 Ans
☎ 0800 15 225 (numéro vert) - ☎ 04 229 58 10 - www.alzheimer.be

Alzheimer Café

S'asseoir autour d'une tasse de café pour parler, échanger et retrouver le plaisir d'être ensemble, cela permet à toutes les personnes concernées par Alzheimer (malades et proches) de mieux connaître la maladie, de mieux l'accepter et de trouver un mieux-être.

Quand : chaque 3e lundi du mois de 14h à 16h (hors vacances scolaires)
Lieu : Maison de la Citoyenneté, Parc communal de Baudour
Entrée libre – Ouvert à tous !

En savoir plus ?
☎ 065 76 19 76 ou actionsociale@saint-ghislain.be - www.saint-ghislain.be

Association Parkinson

Elle peut aider les patients, les familles et les soignants qui souhaitent partager leurs expériences et leurs difficultés face à la maladie de Parkinson. Elle a pour but de mieux faire connaître cette maladie, d'en améliorer la prise en charge, de défendre les intérêts des patients concernés, etc.

En savoir plus ?

Rue des Linottes 6 à 5000 Namur
☎ 081 56 88 56 - www.parkinsonasbl.be
Antenne de Tournai/Mouscron : ☎ 056 85 87 00

Fondation contre le Cancer

Elle poursuit 3 objectifs principaux : le soutien de la recherche scientifique, l'aide aux patients cancéreux et à leur famille, la mise sur pied de campagnes de prévention.

En savoir plus ?

Chaussée de Louvain 479 à 1030 Bruxelles
☎ 02 736 99 99 - 0800 15 801 ou surfez sur www.cancer.be

Sclérose en Plaques

La sclérose en plaques (SEP) est une affection chronique du système nerveux central qui peut se manifester par un grand nombre de symptômes.

En savoir plus ?

Ligue Belge de la Sclérose en Plaques
Rue du Douaire 40 à 6150 Anderlues
☎ 081 40 15 55 - www.liguesep.be

Service de santé mentale de Saint-Ghislain

Aide psychosociale, psychologique et/ou psychiatrique, individuelle, de couple ou de famille (bilans, guidances, thérapies et des rééducations psychomotrices).
Prix consultations : € 6,00 ou € 12,00 selon la prestation. La gratuité peut être envisagée après examen du dossier.

En savoir plus ?

Rue de l'Abbaye 29-31 à 7330 Saint-Ghislain (du lundi au vendredi de 9h à 18h sur rendez-vous ou consultations possibles en dehors de ces heures en fonction des disponibilités)
☎ 065 46 54 06 - spsm.stghislain@hainaut.be

FOCUS Fybromyalgie Belgique
de revues et de dossiers thématiques, par des campagnes d'informations et le centre de documentations mais aussi en organisant des formations, des groupes de paroles et des permanences téléphoniques.

En savoir plus ?
Siège social : Chaussée de l'Orangerie 79 à 1300 Wavre
☎ 0474 821 104
(du lundi au vendredi de 14h à 18h)
ou www.focusfibromyalgie.be



Soins palliatifs

L'asbl Reliance assure au patient et à son entourage un accompagnement global, tant au niveau de la gestion des symptômes physiques et de la douleur que d'un soutien psychologique ou spirituel

En savoir plus ?
Reliance ASBL, Association régionale des soins palliatifs de Mons Borinage La Louvière Soignies
Rue de la Loi 30 à 7100 la Louvière
☎ 064 57 09 68 - www.soinspalliatifs.be ou www.relianceasbl.be

Victime de violences

Vous avez le sentiment d'être victime de maltraitance, de harcèlement… ?
N'hésitez pas à faire appel à un des organismes suivants pour vous aider.

Respect Seniors
Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés
☎ 0800 30 330 (du lundi au vendredi de 9h à 17h) pour les personnes âgées, leurs familles et proches, pour les professionnels, etc.
www.respectseniors.be

Différents services de la Zone de Police Boraine
sont également à votre disposition :
➜ ☎ 0800 35 101 (numéro vert) - 101 ou 112 (numéros d'urgence)
➜ Service d'intervention urgente 24h/24 ☎ 065 61 96 19
➜ Service d'intervention non urgente ☎ 065 61 96 00
➜ Assistance policière aux victimes ☎ 065 61 98 61
www.policeboraine.be

GUIDE DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

J'éprouve des difficultés à rédiger et/ou à comprendre un document

Une écrivaine publique vous aide gratuitement dans la rédaction et la compréhension de vos documents. La confidentialité est garantie par la formation de l'écrivaine et par une charte de déontologie.

Entretien sans rendez-vous : le mercredi de 11h à 12h à la bibliothèque La Rollandine



Entretien sur rendez-vous :
- ➜ CPAS (Baudour)
- ➜ Maison de l'Emploi (Tertre)
- ➜ Administration communale (Tertre)
- ➜ Bibliothèque "La Rollandine" (Saint-Ghislain)

Infos et rendez-vous :
Service Action sociale, Jeunesse et Coopération - ☎ 065 76 19 76
Mise à disposition du Taxi Social
(sous réserve de répondre aux conditions d'octroi) :
☎ 065 76 19 97 - taxi.social@saint-ghislain.be

Je souhaite bénéficier de certaines réductions liées à mon statut de senior

Le statut BIM (Bénéficiaire de l'**I**ntervention **M**ajorée)
C'est l'appellation de l'ancien statut VIPO ou Omnio.
Il désigne des personnes dont les revenus sont inférieurs à un certain plafond. Le statut de bénéficiaire de l'intervention majorée (ou BIM) permet avant tout de payer moins cher les soins de santé. Il procure aussi des avantages dans d'autres domaines : les transports en commun, le fonds mazout, la crèche…

En savoir plus ?
Adressez-vous à votre mutuelle

Le dossier médical global (DMG)

Géré par votre médecin généraliste, il regroupe et centralise la totalité des données médicales qui vous concernent.



Dès l'ouverture de votre DMG, vous bénéficiez d'un remboursement de 30% du ticket modérateur de chaque consultation chez votre médecin généraliste. La prolongation de votre DMG se fait automatiquement chaque année. La seule condition est de rencontrer votre médecin (en consultation ou visite) au moins une fois tous les deux ans.

En savoir plus ?

Adressez-vous à votre mutuelle ou à votre médecin.

L'article 27

L'article 27 de notre Constitution prescrit que tout individu doit pouvoir accéder à toute manifestation culturelle. C'est dans ce cadre, moyennant la somme modique de 1,25 EUR que les personnes vivant une situation sociale et/ou économique difficile peuvent se rendre à de nombreux spectacles.

En savoir plus ?

Cellule d'insertion du CPAS - ☎ 065 71 83 10

La SNCB

Elle applique un tarif préférentiel pour les personnes de plus de 65 ans. Vous avez la possibilité de faire appel à une assistance et de demander une chaise roulante au moins 24h avant le déplacement.
Coût : 8,30 EUR en deuxième classe et 17,50 EUR en première classe

En savoir plus ?

☎ 02 528 28 28 - 02 607 30 00 (SNCB) - surfez sur www.belgiantrain.be



Les bus TEC

À partir de 65 ans, les usagers du TEC bénéficient de l'abonnement Express 65+.

- ➜ Si vous avez au moins 65 ans et êtes **bénéficiaire** du statut OMNIO ou BIM, l'abonnement Express 65+ vous est accordé gratuitement et vous permet de voyager sur l'ensemble du réseau TEC.
- ➜ Si vous avez au moins 65 ans et n'êtes **pas bénéficiaire** du statut OMNIO ou BIM, l'abonnement Express 65+ annuel vous est accordé au tarif préférentiel de 12€.

Des tarifs préférentiels sont également appliqués à Bruxelles (STIB) et en Flandre (De Lijn).

Profitez également de l'opération d'échange de la plaque d'immatriculation contre un abonnement TEC gratuit.

En savoir plus ?
TEC Hainaut, Place Léopold 9A à 7000 Mons
☎ 065 38 88 11 - surfez sur www.letec.be

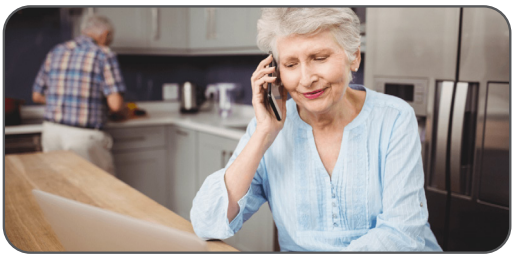
Le téléphone social

Il s'agit d'un tarif réduit appliqué par certains opérateurs téléphoniques pour les personnes suivantes qui en font la demande :

- ➜ personnes âgées de 65 ans accomplis ;
- ➜ personnes bénéficiaires du revenu d'intégration ;
- ➜ personnes atteintes d'un handicap reconnu par le Ministère de la Prévoyance sociale ;
- ➜ personnes bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM).

Les revenus de la personne, cumulés avec ceux des cohabitants, ne peuvent dépasser un certain plafond.

En savoir plus ?
Adressez-vous à votre opérateur téléphonique.



Le tarif social : gaz et électricité

Le tarif social est accordé aux clients bénéficiant :

- ➜ d'un revenu d'intégration,
- ➜ du revenu garanti aux personnes âgées,
- ➜ d'une allocation d'aide aux personnes âgées,
- ➜ d'une allocation aux handicapés suite à une incapacité permanente de travail d'au moins 65%,
- ➜ d'une allocation de remplacement de revenus aux handicapés,
- ➜ d'une allocation pour l'aide d'une tierce personne,
- ➜ d'une aide financière dispensée par un CPAS à une personne inscrite au registre des étrangers avec une autorisation de séjour illimitée et qui, en raison de sa nationalité, ne peut être considérée comme ayant droit à l'intégration sociale.

En savoir plus ?
Adressez-vous à votre fournisseur.

Je souhaite prendre ma pension

La pension est le début d'une nouvelle vie. Voici quelques conseils pour vous y préparer au mieux.

➜ Si vous prenez votre pension à **l'âge légal** – que vous soyez chômeur, invalide ou handicapé - vous ne devez effectuer aucune démarche.
Vous serez contacté automatiquement un an avant la prise de cours par le service fédéral des Pensions (SFP).
Remarque : si vous n'avez pas de nouvelles deux mois après votre 64e anniversaire, veuillez contacter le SFP.

➜ Si vous prenez votre pension **avant l'âge légal**, introduisez votre demande de pension à la commune **un an avant** sa date effective afin de constituer votre dossier. Présentez–vous au service État civil, muni des documents suivants :
- carte d'identité (la vôtre et celle de votre conjoint)
- carnet de mariage
- données relatives à votre carrière professionnelle (y compris service militaire)

En savoir plus ?

➜ **Service fédéral des Pensions** (SFP, anciennement ONP) (pour salariés et fonctionnaires, y compris résidant à l'étranger)
Siège central : Tour du Midi, Esplanade de l'Europe 1 à 1060 Saint-Gilles (Bruxelles)
Bureau de Mons : rue de Nimy 73 à 7000 Mons
☎ 1765 (numéro vert) ou 078 15 17 65 ou www.sfpd.fgov.be ou www.mypension.be

➜ **Service Public Fédéral** (SPF) Sécurité sociale, Boulevard du Jardin Botanique 50, boîte 150 à 1000 Bruxelles (pour personnes handicapées)
☎ 0800 987 99 (numéro vert) - 02 528 69 99 ou www.handicap.belgium.be

➜ **INASTI** (pour indépendants)
Siège central : Quai de Willebroeck 35 à 1000 Bruxelles
☎ 02 546 42 11 ou www.inasti.be
Bureau régional : rue de la Halle 1à 7000 Mons
☎ 065 37 54 11

Permanence locale

Permanence du SPF Sécurité sociale - Direction générale Personnes handicapées :
☎ le 1er mercredi du mois de 9h30 à 11h30
Lieu : Maison de la Citoyenneté, parc communal de Baudour
(espace accessible aux PMR)

Infos et inscriptions obligatoires :
☎ 065 76 19 76 ou actionsociale@saint-ghislain.be

On vole mes papiers d'identité ou je les perds

➜ **En cas de vol,** je me rends au bureau de police le plus proche pour y faire une déclaration de vol muni d'une photo d'identité ;

DOC STOP 24/24 — 00800 2123 2123 — +32 2 518 2123

➜ **En cas de perte,** je me rends à l'administration communale de mon domicile pour y faire une déclaration de perte ;

➜ **En cas de perte ou de vol du permis de conduire,** je me rends au bureau de police le plus proche.

Si je suis de nationalité étrangère, en cas de perte ou de vol de mes documents d'identité, je me rends au bureau de police.
Si après quelques jours vos documents ne sont pas retrouvés, adressez-vous au service Population pour faire établir de nouveaux papiers d'identité.
Munissez-vous de la déclaration de perte ou de vol ainsi que d'1 photo d'identité récente et sur fond blanc uni pour la carte d'identité (coût du duplicata : 27 EUR) **ET** d'1 photo récente pour le permis (coût du duplicata : 25 EUR).

En cas de perte ou de vol de votre carte d'identité, vous pouvez éviter tout usage frauduleux en appelant le service DOCSTOP au **00800 2123 2123** (numéro gratuit). Si ce numéro n'est pas accessible, veuillez former le 02 488 21 23 ou www.checkdoc.be/CheckDoc/docstop.do

On vole ma carte bancaire ou je la perds

Appelez CARD STOP au 078 170 170
(de l'étranger : +32 78 170 170)
24h/24 et 7j/7 pour bloquer votre carte et la rendre inutilisable. Contactez ensuite votre organisme bancaire dès que possible. Pour certaines cartes, veuillez contacter directement votre banque.

CARD 078 170 170 STOP 24/24

Je rencontre des difficultés financières

Le service social du CPAS

Le Centre Public d'Action Sociale, Parc communal de Baudour, est accessible :

- les lundis et jeudis de 8h30 à 11h30 pour les personnes ne possédant pas encore de dossier ;
- sur rendez-vous au 065 71 83 10 pour les personnes désireuses de rencontrer l'assistant(e) social(e) en charge de son dossier.



Les missions du service :

➜ traiter les demandes d'obtention ou de régularisation d'allocations sociales ;
➜ demandes d'avances sur pension, sur allocations de chômage, familiales, etc. ;
➜ demandes d'aides sociales en espèces, bons alimentaires ;
➜ prise en charge de factures d'hospitalisation, de frais d'hébergement etc. ;
➜ placements en institutions, etc.

On y trouve également :

➜ **des consultations juridiques gratuites** en étroite collaboration avec le Barreau de Mons.
Consultations un mercredi sur trois de 10h à 12h au 065 71 83 10
➜ **un service médiation de dettes**
Accessible le lundi et mercredi de 9h à 11h30 ou sur rendez-vous au 065 71 83 10 ou 065 71 83 23
➜ **un service Payphone** (recharge carte compteur budget d'électricité)
Accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h au 065 71 83 10

Garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA)

La GRAPA ou garantie de revenus aux personnes âgées est un revenu minimum que les pouvoirs publics allouent aux seniors qui ont atteint l'âge de la pension, c'est-à-dire 65 ans. La GRAPA est octroyée lorsque les moyens de subsistance sont insuffisants.

Dès que vous atteignez l'âge de 65 ans, l'Office National des Pensions (ONP) vérifie automatiquement si vous avez droit à la GRAPA. Vous pouvez également le signaler vous-même auprès de l'organisme.

Le droit à cette aide financière est automatiquement examiné si vous touchez une allocation pour personnes handicapées ou le revenu d'intégration.

En savoir plus ?
SFP (anciennement ONP) ☎ 1765

L'intervention du Fonds Mazout

(allocation de chauffage)

Chaque année, le gouvernement prévoit une dotation du Fonds Mazout afin de permettre aux personnes à faibles et moyens revenus de se chauffer correctement pendant la période d'hiver. Le CPAS est chargé de l'octroi de cette prime.

Pour qui ?

- ➜ les bénéficiaires du revenu d'intégration
- ➜ les personnes surendettées
- ➜ les BIM/OMNIO
- ➜ les personnes dont les ressources ne dépassent pas un certain plafond (montant revu chaque année)

Modalités pratiques

- ➜ Le gouvernement fixe chaque année les critères d'obtention de cette aide.
- ➜ Le cas échéant, le CPAS instaure des permanences spécifiques pour recevoir les demandeurs concernés.

Attention : la demande d'intervention doit être introduite endéans les 60 jours qui suivent la livraison de mazout de chauffage.

En savoir plus ?

CPAS de Saint-Ghislain, parc communal de Baudour
☎ 065 71 83 10

Je souhaite effectuer ou non un don d'organes



Toute personne inscrite au registre de la Population et capable de manifester sa volonté peut déclarer, soit son opposition à tout prélèvement d'organes ou de tissus après son décès, soit son consentement, dans un acte de volonté explicite, en tant que candidat donneur d'organes après son décès.
L'administration communale a l'obligation de faire enregistrer cette décision au Registre national. Si vous changez d'avis après votre déclaration, ceci est toujours possible.

En savoir plus ?

Adressez-vous au service Etat civil de votre administration communale.
Saint-Ghislain : ☎ 065 76 19 00

Remarque : il est également possible de faire don de son corps à la science. Pour cela, la personne doit écrire sa volonté, en conserver une copie et adresser l'original à l'hôpital universitaire de son choix.

Je souhaite effectuer une donation

Il y a 3 manières de procéder :
- ➜ la donation par acte notarié. Elle s'accompagne de frais de notaire.
- ➜ le don manuel. Il s'effectue par un transfert de la main à la main et n'exige pas l'intervention d'un notaire.
- ➜ la donation indirecte. Elle vise les biens ne pouvant faire l'objet d'un don manuel en raison de leur nature (titres nominatifs de sociétés, remises de dettes, virements...).

En savoir plus ?
Renseignez-vous auprès de votre notaire.

Mon conjoint décède



En règle générale, l'entreprise de pompes funèbres effectue pour vous toutes les formalités nécessaires et vous remet plusieurs copies de l'extrait d'acte de décès. Celui-ci vous permet d'attester de la mort de votre conjoint auprès des différents services (Ministère de la Prévoyance sociale). La Tour du Midi et l'Inami sont informés automatiquement de la disparition.

Attention : le décès de votre conjoint peut entraîner le blocage temporaire de certains comptes bancaires.

Je souhaite rédiger mon testament

Il en existe 3 types :
- ➜ **Le testament notarié.** Le testateur énonce ses volontés qui sont écrites par le notaire en présence de deux témoins ou d'un autre notaire. Le document est mentionné dans le registre central des testaments. Ce document étant un acte notarié, il a un coût.
- ➜ **Le testament olographe.** Pour être validé, celui-ci doit être rédigé, daté et signé à la main par le testateur. Il peut demander à un notaire de le conserver pour plus de sécurité.
- ➜ **Le testament international.** Il s'applique à tous les pays et nécessite l'intervention d'un notaire assisté de 2 témoins.

En savoir plus ?
Renseignez-vous auprès de votre notaire.

Je souhaite prévoir mes obsèques



Il n'est pas aisé de penser à ses propres funérailles mais pour vous, comme pour votre famille, des dispositions prises en temps utile garantissent une certaine tranquillité morale.

En savoir plus ?
Adressez-vous aux entreprises de pompes funèbres de votre commune ou à des sociétés spécialisées en funérailles qui combinent l'organisation et l'assurance d'obsèques.

Je souhaite partir sereinement

L'euthanasie est définie comme étant l'acte, pratiqué par un tiers, qui met fin intentionnellement à la vie d'une personne à la demande de celle-ci. La demande peut être formulée sur le moment même ou de manière anticipée. Cet acte est constitutif d'infraction sauf s'il est pratiqué par un médecin dans le respect de certaines conditions et selon une procédure définie.

Le patient doit remplir 3 conditions :

- ➜ être capable et conscient au moment de sa demande ;
- ➜ la demande est formulée de manière volontaire, réfléchie et répétée et ne résulte pas d'une pression extérieure ;
- ➜ le patient doit se trouver dans une situation médicale sans issue et fait état d'une souffrance physique ou psychique constante et insupportable qui ne peut être apaisée et qui résulte d'une affection accidentelle et pathologique grave et incurable.

En savoir plus ?
ASBL pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD)
☎ 02 502 04 85 - surfez sur www.admd.be

Je souhaite choisir ma sépulture

Il est possible de faire acter dans les registres de la Population vos dernières volontés en matière d'inhumation ou d'incinération.
Voici une liste des choix qui s'offrent à vous :

- ➜ l'inhumation
- ➜ la crémation + inhumation des cendres
- ➜ la crémation + dépôt des cendres en columbarium
- ➜ la crémation + dispersion des cendres sur la pelouse d'un cimetière (commune ou crématorium)
- ➜ la crémation + dispersion des cendres en mer
- ➜ la crémation + dispersion des cendres dans un endroit autre qu'au cimetière
- ➜ la crémation + inhumation des cendres ailleurs qu'au cimetière
- ➜ la crémation + conservation des cendres ailleurs qu'au cimetière

Pour les 3 derniers choix, il est impératif d'en faire préalablement la demande écrite auprès de la commune.

En savoir plus ?
Adressez-vous au service État civil de votre administration communale.
Saint-Ghislain : ☎ 065 76 19 00 - popex@saint-ghislain.be

RÉPERTOIRE DES ASSOCIATIONS DE SENIORS DE SAINT-GHISLAIN

Amicale des Pensionnés Socialistes de Baudour

Siège social : rue des Monts 4 à 7331 Baudour
Contact : Mme Patty CANTIGNEAU (Secrétaire) – ☎ 0472 34 68 47
Activités principales : organisation de 3 dîners par an (fête d'automne, Noël, fête des pères et mères)
Modalités de participation : cotisation annuelle donnant droit à un tarif préférentiel lors des repas

Association des Seniors de Saint-Ghislain (A.S.S.G.)

Siège social : avenue du Grand air 49 7333 Tertre – www.assg.be
Contact : M. Michel MOULIN (Président) – ☎ 065 64 28 84 ou 0479 40 68 63
Activités principales : conférences culturelles et scientifiques, rencontres musicales, ciné-club, excursions culturelles, visites régionales, divers clubs (scrabble, bridge, stretch dance, gymnastique douce, randonnées pédestres, plaisir de lire), réunions conviviales.
Modalités de participation : cotisation pour conférences et clubs ou clubs uniquement

Entente intergénérationnelle socialiste

Siège social : rue Jean Lenoir 88 à 7332 Sirault
Contact : M. Nolan HERPIN (Secrétaire) – ☎ 0470 52 39 56
Activités principales : repas dansants et autres manifestations
Modalités de participation : cotisation annuelle

Fédération Nationale des Combattants de Belgique

Activités principales : réunions, commémorations patriotiques, repas.
Modalités de participation : cotisation annuelle
Section d'Hautrage
Contact : M. Daniel GUILLAUME (Secrétaire) - ☎ 065 62 25 55

ADRESSES UTILES

Administration communale
Rue de Chièvres 17 à 7333 Tertre
☎ 065 76 19 00
Numéro vert gratuit : 0800 99 506
info@saint-ghislain.be

Agence immobilière sociale (AIS)
Rue du Parc 44 à 7331 Baudour
☎ 065 63 20 47
info@aisdesrivieres.be

AVIQ
Boulevard Gendebien 3 à 7000 Mons
☎ 065 32 86 11
br.mons@avicq.be

Bibliothèque « La Rollandine »
Avenue de l'Enseignement 2 à 7330 Saint-Ghislain
☎ 065 76 20 20
larollandine@saint-ghislain.be

Bpost
Rue Grande 54 à 7330 Saint-Ghislain
☎ 022 01 23 45
Rue Zéphirin Caron 3 à 7333 Tertre
☎ 022 01 23 45

Centre anti-poison
☎ 070 245 245

Centre culturel
Grand-Place 37 à 7330 Saint-Ghislain
☎ 065 80 35 15

Centre hospitalier EPICURA
(Clinique Louis Caty)
Rue Louis Caty 136 à 7331 Baudour
☎ 078 150 170
Urgences Ath : 068 26 30 00
Urgences Hornu : 065 61 48 01
info@epicura.be

Commissariat de Quartier
Rue du Peuple 57 à 7333 Tertre
☎ 065 76 10 10

CPAS
Parc communal de et à 7331 Baudour
☎ 065 71 83 10
info@cpassaintghislain.be

Croix Rouge
Section locale, rue de Boussu 1
à 7333 Tertre
☎ 0478 88 29 56 – Info gén. 105

CSC Seniors Mons-La Louvière
Rue Claude Bettignies 10-12 à 7000 Mons
☎ 065 37 25 67

Direction financière
(Recette communale)
Rue de Chièvres 17 à 7333 Tertre
☎ 065 76 20 70

Gare SNCB
Place Albert-Elisabeth
à 7330 Saint-Ghislain
☎ 02 528 28 28

Guichet du Logement
Service Aménagement du Territoire
Hall de Maintenance, rue de Chièvres 17 à 7333 Tertre
☎ 065 76 19 41
roselyne.barez@saint-ghislain.be

Logis Saint-Ghislainois
Cité des Aubépines 5 à 7330 Saint-Ghislain
☎ 065 61 19 00
info@logis-sg.be

Ludothèque
Avenue de l'Enseignement 3 à 7330 Saint-Ghislain
☎ 065 76 20 26
ludotheque@saint-ghislain.be

Maison de la Citoyenneté
Parc communal de et à 7331 Baudour
☎ 065 76 19 99

Maison de Tous
Cité des Aubépines, rue Courte Voie 1/C/92 à 7330 Saint-Ghislain
☎ 065 76 19 99

Maison médicale Atlante
Rue de l'Industrie 94-96 à 7330 Saint-Ghislain
☎ Tél. 065 75 58 05
http://mm-atlante.puzl.com

Médecin de garde
☎ 1733 (24/24 les week-ends et jours fériés, 18h-7h en semaine)

Mobiltri
☎ 065 76 19 91 ou 065 76 19 94
amt@saint-ghislain.be

ORES
☎ 078 15 78 01
Odeur ou fuite de gaz : 0800 87 087
Dépannage : 078 78 78 00

Organisme touristique SISG
Place des Combattants 27 à 7330 Saint-Ghislain
☎ 065 78 41 41

Pharmacie de garde
☎ 0903 99 000 (entre 22h et 9h) (1,50€/min)
www.pharmacie.be

Piscine communale
Avenue de l'Enseignement 16 à 7330 Saint-Ghislain
☎ 065 62 13 64

Police Intervention 24H/24
☎ 065 61 96 19

Police Assistance aux victimes
☎ 065 61 98 61

Recyparc
Rue d'Hautrage 48 à 7331 Baudour
☎ 065 64 10 22

RCA Saint-Ghislain Sports
Avenue de l'Enseignement 16 à 7330 Saint-Ghislain
☎ 065 62 13 64
secretariat@sgsports.be

Régie de quartier
Rue du Parc 44 à 7331 Saint-Ghislain
☎ 065 63 20 47
rdqstghislain@hotmail.com

SWDE
Rue de la Concorde 41 à 4800 Verviers
☎ 087 87 87 87

Taxi social – Taxi Loisirs
Service Action sociale,
rue de Chièvres 17 à 7333 Tertre
☎ 065 76 19 97

TEC
Place Léopold 9A à 7000 MONS
☎ 065 38 88 11

Télé-Accueil
☎ 107

Urgences
Police 101
Pompiers + Urgences médicales 100 ou 112

Urgences sociales
☎ 1718

Zone de Police Boraine
Avenue Docteur Schweitzer 160
à 7340 Colfontaine
☎ 065 619 600 - Urgences : 065 619 619 ou 112
Numéro vert : 0800 35 101

Zone de Secours Hainaut Centre
(Service Incendie)
Rue des Sandrinettes 29 à
7033 Cuesmes (MONS)
☎ 065 32 17 00 – Urgences : 112
Appels sans vie en danger (orages, inondations, etc.) : 1722

Zone de Secours Hainaut Centre - Service Incendie
Rue de l'Abattoir 17
à 7330 Saint-Ghislain
☎ 065 61 31 50

Vous avez constaté une erreur ?
Vous avez des suggestions pour améliorer cette brochure ?

Faites-en part au service Action Sociale, Jeunesse et Coopération
Tél. 065 76 19 24 - Courriel : valentine.pilotta@saint-ghislain.be

Pour tout renseignement complémentaire :

➜ **Service Action sociale, Jeunesse et Coopération**

Le service se tient à votre disposition

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 13h à 16h

☎ 065 76 19 24 – valentine.pilotta@saint-ghislain.be

➜ **Numéro gratuit Seniors en Wallonie**

0800 16 210
Numéro gratuit Seniors

Pour toutes vos questions sur les aides et conseils aux seniors

VILLE DE
SAINT-GHISLAIN

Administration communale
Rue de Chièvres 17
7333 Tertre
Tél. 065 76 19 00
Mail : info@saint-ghislain.be

www.saint-ghislain.be

Suivez-nous sur les réseaux !
Ville de Saint-Ghislain
villedesaintghislain
Ville de Saint-Ghislain